

<b>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAULX</b>
---

<b>Nombre de conseillers</b>		L'an deux mille vingt-trois, le 06 octobre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Isabelle VENDRASCO, Maire.
<b>En exercice</b>	15	
<b>Présents</b>	08	
<b>Votants</b>	12	
<b>Absents</b>	07	
<b>Exclus</b>	0	
Date de convocation 28 septembre 2023		<b>Présents :</b> Isabelle VENDRASCO, Philippe HELF, Valérie FAVRE, Cécile FANTINI, Murielle NAGEL, Philippe BREVET, Danielle DEPLANTE, Gil BENICHOU.
Date d'affichage 29 septembre 2023		<b>Absents excusés :</b> Chantal MARCHAND, Cédric VERNEY, Christophe BOCQUET, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ, Damien MISSILLIER, Christophe DOUARD, Emmanuel SERRIER
<b>DEL 20231006-035</b>		<b>Procurations :</b> Chantal MARCHAND à Philippe BREVET, Christophe BOCQUET à Philippe HELF, Damien MISSILLIER à Danielle DEPLANTE, Christophe DOUARD à Gil BENICHOU.
<b>OBJET : Convention Atout Môme - réactualisation</b>		<i>Murielle NAGEL a été nommée secrétaire de séance</i>

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la précédente convention liant la commune à l'association Atout Môme, datant de 2021, devait être réactualisée en raison de légères modifications quant au personnel municipal intervenant auprès de l'association.

Cette convention a été présentée lors de la séance publique du conseil municipal.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **ADOpte** la convention telle que présentée
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer cette nouvelle convention.

Le Secrétaire de séance,

**Murielle NAGEL**



Le Maire,

**Isabelle VENDRASCO**

